



**MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX**  
**Département de l'Isère**  
**Canton de Grenoble 2**  
**Arrondissement de Grenoble**

Convocation du 27 avril 2021

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**Conseil municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux**

**Séance du 03 mai 2021**  
**Délibération 2021-19**

Le trois mai deux mille vingt et un à 19 h 00, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux s'est réuni à huis clos à la Maison des Moais – 47 Avenue Général Leclerc – 38950 Saint-Martin-le-Vinoux, sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain LAVAL.

Présent(e)s : Sylvain LAVAL, Virginie LOPEZ, Mounir BOUALITA, Stéphanie COLPIN, Frédéric CALVO Mireille PERINEL, Morgan BOUCHET, Anahide MARDIROSSIAN, René VIAL, Hervé POTHIER-DENIS, Angèle ABBATTISTA, Christian REY, David MARTORANA, Cécile BENECH, Marie-Anne LENOBLE, Alexandra COUTURIER, Sophie BEKKAL, Marc DOZIER, Vincent GOSSE, Pierre HEINRICH, Yanice ZIDOUN, Mariane OBEID, Anne TOURMEN, Christian GROS, Florian BERNHEIM, Frédéric ANDRIEU

Procurations : Norbert COLLIAT donne procuration à Sophie BEKKAL, Murielle MARSEILLE donne procuration à Stéphanie COLPIN, Nawel BEGHIDJA donne procuration à Virginie LOPEZ.

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Frédéric ANDRIEU, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

Rapporteur : Sylvain LAVAL

---

Objet : Convention Critérium du Dauphiné

Monsieur le Maire explique qu'il est particulièrement heureux que la commune de Saint-Martin-le-Vinoux puisse accueillir le départ du Critérium du Dauphiné, le samedi 5 juin 2021. Le départ, fictif, aura lieu place de l'Horloge ; puis les 21 équipes de 7 coureurs rejoindront la course par l'avenue général Leclerc, la rue Conrad Killian et la rue de la Résistance.

Le critérium du Dauphiné est une épreuve de l'UCI World Tour (Union cycliste internationale), cette compétition regroupe des équipes et des courses cyclistes ayant obtenu une licence WorldTour, le plus haut niveau du cyclisme international masculin.

Le Critérium se déroule au mois de juin sur une semaine, précédant le Tour de France de quelques semaines. Il est réputé pour sa difficulté liée au parcours montagneux et l'ascension de grands cols et d'arrivées en altitude, en raison de son placement géographique. Ce qui en fait un parcours idéal pour préparer le Tour.

Monsieur le Maire souhaite remercier Grenoble Alpes métropole, pour son soutien et sa participation, tant financière qu'en moyens matériels et accompagnement humain.

La convention, annexée à la présente délibération, a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les collectivités hôtes accueilleront le Critérium du Dauphiné, les obligations respectives des collectivités et de la société du critérium du Dauphiné Organisation.

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux s'acquittera d'une participation financière à hauteur de 10 000€ HT ; la Métropole prendra à sa charge 15 000€ HT pour le même objet.

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux met à disposition matériel, équipements et surtout moyens humains pour l'accueil du critérium du Dauphiné.

Le rapporteur entendu,  
Le Conseil Municipal de Saint-Martin-le-Vinoux,  
Après en avoir délibéré,

- Indique que la somme de 12 000€ TTC figure au budget 2021 de la commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Grenoble Alpes Métropole et la société Critérium du Dauphiné organisation ;
- Autorise son représentant, à entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : POUR : UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,  
le 04 Mai 2021

Acte certifié exécutoire depuis son  
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire,



**Sylvain LAVAL.**